



DEVENIR | ASSOCIATION D'ARCHITECTES ET D'URBANISTES
70 cours Gambetta - 13 100 Aix-en-Provence - associationdevenir.org

**ATELIER
URBAIN
AIX 2040**

8ème édition - 2018

ATELIER URBAIN AIX 2040 - édition 2018
APPEL À IDÉES SUR
L'HABITAT DU FUTUR

Appel à idées primé

auprès de jeunes architectes et urbanistes de moins de 40 ans sur le thème de :

« L'habitat du futur »

Rendu le **Lundi 26 mars 2018 avant 17 h 00**

Délibération du jury le **samedi 7 avril 2018 à la Fondation Vasarely à Aix en Provence**

L'association **DEVENIR** regroupe des architectes et urbanistes du Pays d'Aix. Elle a pour vocation de développer des relations entre les partenaires de l'art de bâtir et d'encourager la réflexion sur les projets urbains et architecturaux du Pays d'Aix en Provence.

L'association organise de manière régulière des conférences sur l'architecture et l'urbanisme et depuis 2011, chaque année, un **ATELIER URBAIN AIX 2040**, en partenariat avec la **Fondation Vasarely à Aix en Provence**. En 2018, pour la 8^{ème} édition de l'ATELIER URBAIN AIX 2040 DEVENIR organise comme en 2017 :

UN APPEL À IDÉES

auprès de jeunes architectes et urbanistes de moins de 40 ans

sur la thématique de « L'habitat du futur »

Devenir décide de poursuivre et d'approfondir les enseignements transmis par les projets de l'édition 2017, cette recherche fondamentale permettant d'élever la connaissance sur ces questions de prospectives urbaines et architecturales.

L'approche urbaine

Depuis 50 années l'étalement urbain transforme nos territoires avec des conséquences irréversibles : détruire toujours plus de terres agricoles, défigurer des paysages remarquables et des sites naturels parfois exceptionnels, asphyxier la ville par des déplacements automobiles toujours plus nombreux, bruyants, polluants, encombrants. Tout cela met en péril l'avenir même de la ville et des générations futures.

Aujourd'hui l'urbanisation reste encore essentiellement le fait d'opportunités foncières alors qu'une amélioration du cadre de vie pourrait bénéficier des qualités de la mixité sociale, d'activités, de déplacements et d'équipements de proximité. On continue à l'inverse à s'éloigner de la ville centre, dans les quartiers sans organisations aux voiries gourmandes, dans des résidences clôturées, isolées, dont le coût est considérable en terme d'équipements. La voiture y reste reine, occupant une place chaque jour plus considérable qu'elle confisque à l'homme. Un vrai projet de ville est indispensable dont l'être humain doit être le grand bénéficiaire.

Améliorer le cadre de vie, c'est aussi retrouver le plaisir de la ville, les échanges, les rencontres, les émotions, la solidarité, la complicité que seule la ville permet.

Ce constat concerne notre territoire, autant celui d'Aix en Provence et du Pays d'Aix que celui de la Métropole Aix-Marseille.

Le scénario de Devenir, le cadre contextuel suggéré :

I Have a Dream,

Imaginons la métropole Aix/Marseille Provence au delà de 2040 :

- Le réchauffement s'est accéléré, la température moyenne continue à s'élever. Il n'y a presque plus d'hiver ou seulement quelques jours dans l'année ou le thermomètre parvient à peine à descendre au dessous de 10°C .
- Les périodes de pluies intenses alternent avec des grandes chaleurs sèches dépassant les 40°C ,
- Faute d'énergie disponible en quantité suffisante, le déplacement motorisé individuel devient impossible. La question de l'énergie est encore plus centrale maintenant par rapport aux années antérieures à 2020.
- L'autonomie énergétique de l'habitat est ainsi devenue courante , c'est le minimum admissible lors de la construction. Les besoins en chauffage et en isolation contre le froid sont de toute façon, moindre.
Là, les technocrates des années 2015 se sont bien plantés en voulant tout isoler contre le froid . Il faut maintenant arracher les millions de m2 d'ITE de matériaux synthétique et à la peau fragile . Il faut désormais recréer de l'inertie. Il faut surtout apprendre à se protéger du soleil et concevoir des procédés de rafraîchissement naturel lors de la conception.
- L'organisation de la vie travail, repos, loisirs, sport, culture... santé, se ressent de la pénurie énergétique. Pour éviter les déplacements, la mixité des usages est essentielle dans tous les projets d'aménagement.
- Il y a de ce fait nécessité absolue de regrouper les activités de l'homme sur un même lieu. Les lieux de vie et de travail seront multiples au cours d'une existence.
- Cette grande mobilité au cours de la vie remet en cause la notion de propriété, de transmission, d'héritage et la spéculation sur le logement. Il s'agit d'habiter et non pas d'investir dans un endroit.
- Toutefois les hommes vivent beaucoup plus vieux qu'avant les année 2020 et la productivité du travail est telle que l'on peut diviser la vie en trois tiers :
 - ✓ La première, l'enfance et la formation poussée qui comprend une période intermédiaire d'immersion professionnelle. Cet âge est aussi un moment important du regard, de l'écoute et de la découverte notamment par de nombreux voyages et ainsi, l'approche des autres civilisations et mode de vie.
 - ✓ La deuxième, l'activité professionnelle, avec changement de travail environ tous les cinq ans et donc parfois du lieu de travail selon que l'on soit dans l'entreprise ou chez soi à la maison ou dans les structures de quartier . Il est à noter que le salariat a bel et bien disparu depuis plus d'une décennie.
 - ✓ La troisième, l'âge mûr et le repos, avec une longue période de retraite active et de voyage, de culture, d'activité associative et citoyenne, avant d'être progressivement et tranquillement accompagné jusqu'à la fin de sa vie dans un lieu paisible de son choix .

Il s'agit donc de trouver un lieu différent en fonction de l'évolution de son activité professionnelle et de sa formation si l'on est en activité. Pour le repos et les loisirs lorsque l'activité professionnelle s'arrête avec l'âge, le lieu évolue là aussi en fonction du degré de sa propre autonomie .

- Le logement tient ainsi de moins en moins compte du niveau social, la part de l'aide au logement pris en charge par la collectivité est fixée en fonction des revenus et ceci annuellement. La solidarité fonctionne ainsi mieux. Le coût des loyers est ainsi stabilisé à son coût réel d'occupation de locaux à usage individuel ou partagé.

La question de la non-mixité sociale, si pénalisante socialement et économiquement pour la société qui s'était encore accentuée jusque dans les années 2030 jusqu'à la fin de la période du néo libéralisme, est enfin en voie de résolution. Le logement est devenu un droit. Il s'agit alors pour les architectes de privilégier la qualité du cadre de vie.

L'intérêt public de l'architecture est une notion renaissante et nos anciens confrères qui se sont battus fermement pour que l'architecture ne soit pas la portion congrue du logement, doivent se retourner d'aise dans leur tombe. Enfin les architectes ne sont plus à la botte des promoteurs et autres marchands de « biens » de tous poils, d'ailleurs ces professions voraces ont disparu depuis la fin des années 2030.

- Ce nouveau mode de vie entraîne une recrudescence des activités communes partagées et des rencontres entre personnes.

Ah enfin ! l'espace public devient la base même de tout aménagement urbain. C'est sur cet espace public partagé qu'a lieu le fondement même de la vie humaine mêlant les activités de toutes sortes y compris celles du travail .

Les pôles technologiques et autres zones de travail uni-fonctionnelles sont de l'histoire très ancienne. Certaines créés il y a à peine quelques décennies par des dirigeants ayant une vue à très court terme, n'ont même pas pu fonctionner.

Toutes ces zones d'activité sont détruites pour redonner la place à la nature ou à l'activité agricole la plus proche des villes de façon à réduire les coûts des transports . La nature reprend le dessus ! Surtout dans la plaine des Milles qui sont comme on la toujours su, les meilleures terres agricoles de la grande métropole.

- Mais aussi, l'agriculture se rapproche et s'intègre dans la ville et plusieurs bâtiments ont une activité agricole non négligeable, jusqu'à imaginer une autonomie alimentaire. L'autonomie en tant que telle n'est pas forcément souhaitée car elle est un frein aux échanges entre personnes.

- Les « Gated-communautés » sont démantelées. Elles étaient devenues des zones de non-droit, autogouvernées et belliqueuses les unes envers les autres . La notion de quartier s'impose comme unité de vie collective.

- Il n'y a plus également de grandes zones commerciales, les achats sont soit fait sur place dans son quartier soit plus exceptionnellement fait par un système de livraison par strate successive jusqu'aux derniers kilomètres en mode de déplacement doux.

- l'activité de notre pays et plus encore de notre région attractive et celle de notre métropole, est bon gré mal gré, orientée vers le tourisme mondial et les loisirs. C'est une véritable industrie exportatrice. Le très fort taux des activités dites « liées à la personne » dans notre région, s'accroît encore.
- La famille évolue, elle continue à se modifier plusieurs fois au cours de la vie mais on observe tout de même une plus grande stabilité du noyau familial que dans les premières décennies 2000, sans doute résultant d'un apaisement des relations et notamment des relations hommes-femmes. Bien que ce soit les femmes qui occupent en majorité les postes de dirigeants, les hommes se sont tout de même fait une raison...
- Et les êtres humains ont envie de vivre en paix . Les faiseurs de conflits, sont repérés et sont déclarés hors la loi. L'humanité deviendrait- elle enfin civilisée ? En tout cas plus personne n'a envie de s'entretuer comme lors des grandes boucheries de la fin du millénaire précédent et encore lors des dernières outrances idéologiques et religieuses du début de notre siècle 2000/2100.

Jean Rêve.

Participation

L'appel à idées est ouvert aux **jeunes architectes et urbanistes (moins de 40 ans)**.

La constitution d'équipes pluridisciplinaires est conseillée sans être obligatoire. Les architectes devront être Diplômés d'Etat au minimum, avoir moins de 40 ans, être français ou étrangers. Les urbanistes auront une formation diplômante en urbanisme. Les autres professionnels, diplômés également.

Sites des projets

Les sites de projets ne sont pas imposés. Le choix du site est libre à condition que ce soit un **site urbain réel** se situant dans la métropole Aix Marseille Provence et qu'il fasse partie d'une greffe urbaine.

Les propositions – le scénario

La recherche sur **l'Habitat du Futur** est un élément de réponse à un développement urbain maîtrisé de la métropole Aix Marseille. Les modes de vie changent, l'habitat doit s'y adapter. Nous savons que ne pouvons plus réaliser autant de logements individuels ; proposer un mode d'habiter en ville différent représente une alternative à l'attrait de la maison individuelle et au logement collectif classique.

Devenir propose un **scénario** permettant de guider la réflexion des participants. Il est évident que l'équipe candidate peut le prendre tel quel, seulement s'en inspirer ou le rédéfinir en totalité à sa façon. Il est absolument nécessaire qu'un cadre contextuel soit bâti et, in fine, que le concept qui résulte de la réflexion du candidat, soit formalisé sous la forme d'un projet architectural.

En ce qui concerne les solutions technologiques, elles n'auront d'intérêt que si elles contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Des propositions innovantes, justes, intelligentes, séduisantes sont donc attendues sur ce thème de l'habitat du Futur. Il n'y a pas de limite à l'innovation, aux idées audacieuses voire utopiques.

Les éléments de rendu

Le rendu est laissé à l'appréciation de chacun pour exprimer au mieux ses propositions et pourra contenir tous les éléments souhaités. Les candidats donneront un titre à leur travail.

- Format du rendu : 1 ou 2 panneaux A1 maximum (**lecture verticale**) sur support rigide (carton plume),

- une présentation du projet sur un document papier A4 (1 page maximum).

Le ou les panneaux et la présentation du projet seront également transmis sous forme numérique.

L'ensemble des projets sera exposé du 3 au 7 avril 2018 à la Fondation Vasarely.

Jury, critères de jugement

Le **jury** sera composé de personnalités nationales (1 à 2 personnes dont un président de jury) et locales de l'architecture et de l'urbanisme (5 ou 6 personnes) mais aussi de représentants de la société civile (2 personnes).

Il sera particulièrement sensible à l'intelligence du projet, sa cohérence, son aspect créatif, au regard de la réflexion sur le nouveau mode d'habiter : démarche **expérimentale** tant dans le mode d'occupation de la ville que des constructions, prise en compte du dépassement de l'opposition logements collectifs/maisons individuelles par des propositions offrant un bien vivre même en hauteur...

La sélection des 10 équipes nominées par la commission DEVENIR et le choix des 3 lauréats s'effectueront selon les **critères de jugement** suivants :

- créativité et originalité de la réponse
- innovation du concept et de la démarche expérimentale
- qualité de la forme urbaine.

Primes

A l'issue de la présentation des projets, le jury nommera les 3 lauréats qui recevront :

Une prime de 5000 euros pour le premier

Une prime de 3000 euros pour le second

Une prime de 1500 euros pour le troisième.

PLANNING

Décembre 2017 : **Lancement de l'appel à idées primé**

17 Février 2018 : **Clôture des inscriptions**

Fiche de candidature ci-jointe à renvoyer à atelierdevenir@gmail.com en déclarant accepter les conditions de cet appel à idées y compris pour la publication et diffusion des propositions.

Mardi 27 Février et

Mardi 13 mars 2018 à 18H30 :

Réunions facultative d'information et de questions/réponses, à l'Atelier Devenir, 24 place des martyrs de la résistance (place de l'Archevêché) à Aix en Provence. Des questions écrites pourront être envoyées à l'association DEVENIR jusqu'au 12 mars 2017

26 Mars 2018 avant 17H00 :

Rendu du projet

Format du rendu : 1 ou 2 panneaux A1 maximum sur support rigide associé et un document de présentation format papier A4, remis également sur support numérique.

Remise en mains propres ou par voie postale

à l'Association DEVENIR chez agence Fradin/Weck, 70 cours Gambetta 13100 Aix en Provence

3 Avril 2018 :

Sélection des projets nominés par la commission Devenir qui seront en compétition devant le jury du Samedi 7 Avril

4 au 7 avril 2018 :

Exposition des projets à la Fondation Vasarely

7 Avril 2018 : 9h à 18h

Présentation devant le jury des projets nominés

A l'issue de cette présentation, il nommera les **3 lauréats qui recevront leur prix**

Débat de clôture

FICHE DE CANDIDATURE

ATELIER URBAIN - AIX 2040 - édition 2018 APPEL A IDEES SUR L'HABITAT DU FUTUR

MANDATAIRE

Nom:.....
Tél:.....
Mail:.....
Site internet :

Diplôme :

ASSOCIES

Nom :.....
Tél :

Mail :.....

Site internet :

Diplôme :

Nom :.....

Tél :

Mail :.....

Site internet :

Diplôme :

Nom :.....

Tél :

Mail :.....

Site internet :

Diplôme :

Nom :.....

Tél :

Mail :.....

Site internet :

Diplôme :

Nom :.....

Tél :

Mail :.....

Site internet :

Diplôme :

Je, soussigné(e)..... (nom, prénom du mandataire),
m'engage à répondre à l'appel à idées et déclare accepter les conditions de cet appel à idées y
compris pour la publication et diffusion de nos propositions.

Fait à, le.....